

Agenda 21 Portes-lès-Valence

Compte rendu de l'Atelier 21 n°1 de projet portant sur les enjeux :

- Maîtrise de l'aménagement du territoire et
- Amélioration de la vie quotidienne et sociale des personnes en situation de dépendance

Mardi 8 décembre 2009

Portes-lès-Valence (en mairie) – 18 H 30

Étaient présents :

■ Elus et techniciens de la ville de Portes-lès-Valence :

- ✓ M. Raymond RINALDI – premier adjoint chargé du développement durable
- ✓ Mme Martine GUILLERMIN – adjointe chargée de l'état civil, de la vie et de la restauration scolaire
- ✓ Mme Nicole ROUSSIER – conseillère municipale
- ✓ Mme Huguette HELY – conseillère municipale
- ✓ Mme Nelly DUPESSEY – conseillère municipale
- ✓ M. Julien VYE – chargé de mission développement durable – ville de Portes-lès-Valence

■ Citoyens-habitants, socio-professionnels, collectivités partenaires :

- ✓ M. Robert DYE
- ✓ M. Marcel CHEYNEL
- ✓ Mme Chantal PENEL
- ✓ M. Michel CHAUDY
- ✓ M. Claude PEMARTIN
- ✓ Mme Gaëlle RIOU
- ✓ M. Rémi DEPRA
- ✓ Mme Pascale DENIS
- ✓ M. Jean François CURNIER
- ✓ M. Jean Paul CHAUMETTE
- ✓ Mme Nafissatou NDIAYE
- ✓ M. Peter SZERB – Rhône-Alpes Environnement Energie

■ Cabinet d'études ARGOS :

- ✓ Melle Pauline TAUTY – Chargée d'étude - ARGOS

Le Cabinet ARGOS expose l'ordre du jour :

Il s'agit, par cet Atelier 21, de contribuer, avec l'ensemble des personnes présentes, à l'élaboration de propositions d'amélioration des politiques et des pratiques par le biais d'actions concrètes qui pourront figurer dans le programme d'actions de l'Agenda 21.

Le déroulement de l'Atelier 21 :

- Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 de Portes-lès-Valence.
- Présentation des principales orientations stratégiques et des objectifs opérationnels sur les deux enjeux qui occuperont les débats qui sont : la maîtrise de l'aménagement du territoire et l'amélioration de la vie quotidienne et sociale des personnes en situation de dépendance.
- Temps de travail des participants, par groupe, où ils devront, à partir du document stratégique exposé, proposer un maximum de 2 actions par objectif opérationnel.
- Discussions/débats autour des propositions d'actions établies par chaque groupe de travail.
- Synthèse du Cabinet ARGOS sur le déroulement de l'Atelier 21.



ENJEU N°2 : LA MAITRISE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Moyens	Acteurs/partenaires
<p>RESTAURER LE PAYSAGE ET L'IMAGE DU TERRITOIRE PORTOIS</p>	<p>PRESERVER LES PAYSAGES ET LA BIODIVERSITE</p>			
	<p>Préserver les espaces agricoles et naturelles existants du plateau</p>	<p>Pérenniser l'activité agricole</p>	<p>Traduire dans les outils réglementaires la volonté de protection des espaces agricoles en inscrivant dans le PLU et le SCoT des orientations spécifiques</p> <p>Créer une ferme pédagogique éducative sur le plateau</p> <p>Favoriser l'installation de jeunes agriculteurs en mettant en place un partenariat avec la SAFER, la Chambre d'agriculture et l'association Terre de liens</p>	<p>Commune, agriculteurs et syndicats, Chambre d'Agriculture, SAFER, la Foncière Terre de Liens, Syndicat Mixte du SCoT</p>
	<p>Préserver les espaces agricoles et naturelles existants du plateau</p>	<p>Encourager une agriculture durable</p>	<p>Encourager les circuits courts de consommation avec la création d'un point de vente de produits locaux en centre-ville</p> <p>Développer l'approvisionnement local (produits alimentaires issus du territoire) des cantines : dispositif visant à animer un réseau entre des producteurs agricoles locaux et des restaurations collectives (cantines scolaires, établissements sociaux, ...)</p> <p>Mener une étude de bio méthanisation des déchets agricoles avec les agriculteurs permettant de produire de l'électricité verte</p> <p>Créer un document de sensibilisation qui dresse un état des lieux de la ressource en eau sur le territoire et présente des exemples d'actions hydro citoyennes et d'adaptations de pratiques agricoles contribuant à la préservation de la ressource en eau</p>	<p>Commune, agriculteurs et syndicats, Chambre d'Agriculture</p>
<p>Préserver les espaces agricoles et naturelles existants du plateau</p>	<p>Rendre attractif et valoriser les espaces naturels</p>	<p>Créer des circuits de randonnées dans les espaces naturels du plateau</p> <p>Créer une plaquette de communication et de promotion de ces circuits permettant de découvrir ces lieux</p>	<p>Commune, associations, écoles, Valence Major, Département</p>	



ENJEU N°2 : LA MAITRISE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Moyens	Acteurs/partenaires	
RESTAURER LE PAYSAGE ET L'IMAGE DU TERRITOIRE PORTOIS	AMELIORER L'IMAGE DU TERRITOIRE				
	Valoriser les friches industrielles	Développer des jardins familiaux	Développer des jardins familiaux	Proposer la mise à disposition de certaines parcelles de terrains nus pour constituer des jardins collectifs	Commune, associations
		Densifier l'habitat sur les anciens sites économiques en milieu urbain	Densifier l'habitat sur les anciens sites économiques en milieu urbain	Favoriser les projets d'habitats sur les tènements industriels en friche et dans les dents creuses en milieu urbain afin de répondre aux problématiques de l'étalement urbain, de la rareté du foncier et de la demande de logements.	Commune, promoteurs immobiliers, aménageurs, constructeurs
		Inciter les entreprises à entretenir leur terrain et à aménager leurs tènements fonciers inutilisés	Inciter les entreprises à entretenir leur terrain et à aménager leurs tènements fonciers inutilisés	Accueillir des micros entreprises, des pépinières d'entreprises ou encore des services aux entreprises dans les locaux inutilisés	Commune, CCI, associations, club d'entreprises
	Réhabiliter les entrées de villes	Soigner l'aspect paysager et architectural des entrées de ville		Proposer la plantation d'espèces permettant de faire un écran visuel aux zones d'activités économiques et commerciales Mettre en place un mobilier urbain de qualité	Commune, Etat, Département, citoyens
				Améliorer l'implantation des panneaux d'informations, le plan de ville Imposer dans le PLU, pour tout nouveau projet immobilier se réalisant sur la nationale, un alignement à respecter ainsi qu'un traitement de qualité des espaces publics extérieurs Travailler à une qualité urbaine et paysagère des ronds points	
	Valoriser l'image des zones d'activités traditionnelles		Améliorer l'intégration paysagère de certaines entreprises	Commune, Département, entreprises, associations, club d'entreprises	



ENJEU N°2 : LA MAITRISE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Moyens	Acteurs/partenaires
RESTAURER LE PAYSAGE ET L'IMAGE DU TERRITOIRE PORTOIS	Maitriser le paysage publicitaire	Mener un recensement de l'existant	Faire un recensement visuel de ce qui est a été installé de manière légale et illégale sur le territoire portois	Commune, bureaux d'études
		Limiter la pose des panneaux publicitaires	Négocier avec les publicitaires pour limiter et concentrer la pose des panneaux de 4x3 Installer des supports permanents et spécifiques pour l'affichage libre afin d'en limiter l'usageSanctionner l'affichage sauvage	Commune, publicitaires, associations, police municipale
FAVORISER UNE OFFRE D'HABITAT POUR TOUS	Diversifier les typologies de logements en respectant le caractère architectural de la commune	Réhabiliter et construire de l'habitat durable	Créer un "éco-quartier" : ce projet limiterait la consommation d'espace naturel, l'artificialisation du sol, favoriserait l'emploi de matériaux écologiques et l'usage rationnel de l'eau, favoriserait la mixité sociale par la combinaison de logements locatifs sociaux et de pavillons. Rénover le patrimoine bâti, ancien, communal et privé pour plus d'efficacité énergétique : isolation, chauffage et éclairage et notamment les logements insalubres du quartier Ouest Privilégier dans les constructions neuves des critères de durabilité de l'habitat (toiture végétalisée, panneaux photovoltaïques, pompe à chaleur, label HQE, etc)	Commune, constructeurs, aménageurs, promoteurs immobiliers, bailleurs sociaux
		Créer des logements répondant aux besoins de tous les portois	Construire des logements proposant des prestations d'un certain standing, répondant à un certain confort (produits avec terrasses ou jardins collectifs) Privilégier en priorité les portois dans l'attribution des logements avant d'accueillir de nouvelle population Proposer des logements en habitat intermédiaire pour répondre aux besoins des jeunes, des seniors, et des familles monoparentales	Commune, constructeurs, aménageurs, promoteurs immobiliers, bailleurs sociaux
	Faciliter l'accès au logement des personnes les plus fragiles	Maintenir un parc locatif social de qualité	Continuer le développement du parc locatif social Proposer une gamme de logements sociaux diversifiés avec des prestations de qualité même lorsqu'il s'agit des PLAI afin de permettre le parcours résidentiel	Commune, promoteurs immobiliers, bailleurs sociaux, agences immobilières, Valence Major
		Avoir une politique tarifaire modérée des loyers et des accessions à la propriété	Négocier avec les bailleurs sociaux, les promoteurs et les agences immobilières afin de réguler les prix pratiqués	



ENJEU N°2 : LA MAITRISE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Moyens	Acteurs/partenaires
DYNAMISER LES QUARTIERS POUR UNE MEILLEURE QUALITE DE VIE	FAVORISER LES LIENS SOCIAUX DANS LES QUARTIERS			
	Tisser des liens par la culture, le sport, ou encore des événements festifs	Rompre l'isolement et favoriser les relations sociales entre générations et cultures, au sein des quartiers et entre les habitants de la commune	Développer l'organisation de manifestations culturelles, sportives et de loisirs sur la commune pour renforcer le lien social et faire connaître l'ensemble de l'offre territoriale associative et communale.	Commune, associations, Valence Major
		Favoriser l'implication des habitants dans le développement de la vie sociale des quartiers notamment difficiles	Créer des locaux, lieux de rencontre et de partage pour permettre aux habitants de s'investir dans la vie sociale dans de meilleures conditions	Commune, bailleurs sociaux, associations
	Renforcer les liaisons entre les quartiers	Créer des nouvelles pistes cyclables afin d'irriguer au mieux tout le territoire portois	Compléter le réseau existant de pistes cyclables Améliorer la qualité et la sécurité du réseau de pistes cyclables et de cheminements piétons	Commune, Valence Major, Autorité organisatrice des transports, Département
		Traiter de manière identique dans tous les quartiers les espaces publics	Proposer des aménagements urbains avec un traitement de qualité des espaces verts sur tous les espaces publics sans distinction entre ceux du centre-ville et ceux des autres quartiers.	Commune, CAUE 26
	MAINTENIR L'ATTRACTIVITE COMMERCIALE			
	Répartir de manière équilibrée l'offre de commerces de proximité entre les quartiers	Permettre à tous les portois d'avoir facilement accès à des commerces à proximité de leur lieu d'habitation	Créer des commerces à vocation principalement alimentaire sur l'ensemble des pôles centraux des quartiers de la ville de Portes-lès-Valence (boulangerie, épicerie, pharmacie)	Commune, CCI, Chambre des métiers, associations
	Favoriser l'activité commerciale de proximité sur l'ensemble du territoire	Soutenir l'implantation d'activités commerciales de proximité	Créer des locaux communaux à vocation commerciale dans le quartier Ouest Subventionner ou créer des aides pour les personnes en difficultés qui souhaiteraient s'investir dans un projet commercial et accéder à un prêt bancaire	Commune, banques, association Les Portes de l'Emploi, La Mission Locale, le Pôle Emploi
		Favoriser la mise en place de marchés		Commune, commerçants, agriculteurs, producteurs, artisans



ENJEU N°2 : LA MAITRISE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Moyens	Acteurs/partenaires
<p>DYNAMISER LES QUARTIERS POUR UNE MEILLEURE QUALITE DE VIE</p>	<p>DEVELOPPER UNE OFFRE DE SERVICES</p>			
	<p>Répondre aux besoins de la population (soins aux personnes âgées, garde d'enfants, mobilité, autres services à domicile) en développant les services à la personne</p>	<p>Répartir l'offre de services sur l'ensemble du territoire portois</p>	<p>Délocaliser certains services publics au plus proche des citoyens-habitants au sein de leur quartier</p> <p>Mettre en place des distributeurs automatiques dans tous les quartiers</p> <p>Installer une annexe de la mairie au quartier Ouest</p>	<p>Commune, Valence Major, Département, Région, Etat</p>
		<p>Développer de nouveaux services à destination des personnes en situation de dépendance (personnes âgées, personnes porteuses de handicap)</p>	<p>Accompagner la mise en place d'un site Internet où les personnes pourraient faire leur commande et être livrées ensuite.</p> <p>Mettre en place un système de services ambulants (ex : boulangerie)</p> <p>Continuer le développement de l'offre de transport à la demande</p>	<p>Commune, associations</p>
	<p>Développer des services adaptés aux nouveaux rythmes de vie</p>	<p>Aménagement des horaires d'ouverture des services publics, des structures à destination de la petite enfance, des activités sportives et culturelles</p>	<p>Commune, Département, Etat, CCAS, MJC, associations culturelles et sportives</p>	

ENJEU N°4 : L'AMELIORATION DE LA VIE QUOTIDIENNE ET SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE DEPENDANCE



Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Moyens	Acteurs/partenaires
LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES AGEES	Renforcer les liens entre les générations en soutenant la création de lieux et de pratiques permettant le dialogue, la compréhension et la transmission des savoirs	Prévoir des temps de rencontres entre les générations	<p>Créer des manifestations, rencontres en lien avec les élèves de primaire et de collège sur l'ensemble de l'année civile afin que ces temps ne soient pas concentrés sur une seule et même période</p> <p>Renforcer les animations entre jeunes et seniors lors de la Semaine Bleue que ce soit pendant la semaine mais également en amont lors de la préparation de cet événement</p> <p>Solliciter les membres du Club Ambroise Croizat afin qu'ils soient davantage acteurs de la vie locale en prenant le relais par exemple des parents d'élèves dans l'action Pédibus</p> <p>Développer les animations en maison de retraite et foyer-logement</p>	Commune, CCAS, Club Ambroise Croizat, écoles, collège, Maison de retraite des Chênes, Foyer-logement
	Accroître l'offre d'accueil pour les personnes âgées	Augmenter les capacités d'accueil en maison de retraite et en foyer-logement	Construire un foyer-logement en centre-ville	Commune, CCAS, Département, Région, Maison de retraite des Chênes, Foyer-logement
VIEILLIR DANS SON LOGEMENT	Anticiper le vieillissement de la population	Faire un diagnostic des besoins	Commanditer la réalisation d'une analyse des besoins sociaux sur la commune de Portes-lès-Valence	Commune, bureaux d'études
		Favoriser le développement de services et de commerces de proximité	<p>Soutenir les associations développant des services à la personne sur la commune afin de permettre le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de dépendance</p> <p>Favoriser l'implantation de commerces dans tous les quartiers</p>	Commune, associations, CCI, Chambre des Métiers, Département

ENJEU N°4 : L'AMELIORATION DE LA VIE QUOTIDIENNE ET SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE DEPENDANCE



Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Moyens	Acteurs/partenaires
VIELLIR DANS SON LOGEMENT	Développer des typologies d'habitats adaptées aux problématiques des personnes âgées	Répertorier et réhabiliter les logements ayant besoin d'aménagements spécifiques	Solliciter les organismes compétents pour répertorier les logements susceptibles de faire l'objet d'aménagements et de réhabilitation Mener les opérations de réhabilitation pour permettre aux personnes le souhaitant de rester à leur domicile	Commune, bureaux d'études, organismes spécialisés, aménageurs, constructeurs, bailleurs sociaux, particuliers
		Construire des logements adaptés aux problématiques des personnes âgées ou en situation de dépendance	Imposer un pourcentage de logements adaptés dans toutes nouvelles opérations immobilières afin de favoriser la mixité sociale Tenir compte des conditions d'accessibilité des services, commerces et équipements publics dans l'implantation de ce type de logement Créer des logements en rez-de-chaussée d'un certain confort et proposant des prestations particulières permettant l'accueil de personnes âgées et à mobilité réduite.	Commune, CCAS, Bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers, constructeurs, aménageurs, bureaux d'études, ADIL 26, CALD
AMELIORER L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE A TOUS	Permettre l'accessibilité à tous aux bâtiments et équipements publics	Agir pour répondre aux enjeux de l'intégration des personnes à mobilité réduite et des personnes âgées	Mettre en place un charte handicap en partenariat avec le Conseil général de la Drôme Réaliser des aménagements spécifiques pour permettre une meilleure accessibilité et mobilité au sein de certains bâtiments et équipements publics comme la poste ou encore la MJC	Commune, CCAS, collectif Drôme Handicap, Département, Etat, entreprises de travaux publics
	Faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite	Agir pour une mobilité pour tous dans la ville	Réaliser des aménagements de voirie permettant de faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite en centre-ville (aménagement des trottoirs, passages piétons) et l'accès aux espaces publics plus particulièrement aux parcs urbains	Commune, Département, Etat, entreprises de travaux publics
		Améliorer l'offre de transport à la demande	Renforcer le cadencement de l'offre de transport à la demande Solliciter de nouveaux partenaires Améliorer l'information autour de l'offre de transport à la demande	Commune, Valence Major, Département, associations, autorité organisatrice des transports, taxis